



Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 17 février 2016 à 19h00, au Centre administratif, Commission scolaire Central Québec, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (visioconférence)
	Sara Downs	Commissaire (visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire
	Stephen Nellis	Commissaire-parent (visioconférence)
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Patsy Poulin	Commissaire-parent (visioconférence)
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (visioconférence)
	Aline Visser	Commissaire
Absent:	Christian Falle	Commissaire-parent
	Kevin Jack	Commissaire
Également Présents:	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien en informatique
	Sandra Wright Griffin	Secrétaire générale par intérim
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe
	Yves Lorange	Directeur du service des ressources financières et matérielles
	Melanie Simard	Secrétaire de gestion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement

16-02.01 Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19h01.

16-02.02 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité ; d'adopter l'ordre, en y ajoutant l'item suivant :

16-02.02 **Adoption de l'ordre du jour (continué)**

Item 10. c) Exposé du regroupement des commissions scolaires francophones de la région de la Capitale-Nationale et de celle de Chaudière-Appalaches et de la Commission scolaire Central Québec sur le projet de loi n° 86 – Loi modifiant l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l'école des lieux de décision et d'assurer la présence des parents au sein de l'instance décisionnelle de la commission scolaire

16-02.03 **Période de questions réservée au public**

Aucun public n'était présent.

16-02.04 **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

16-02.05 **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

16-02.06 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2016**

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par P. Poulin et RÉSOLU à l'unanimité ; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 20 janvier 2016 tel qu'il a été distribué.

16-02.07 **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

16-02.08 **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants :

- Rencontre du comité de finances de l'ACSAQ- le 27 janvier 2016
- Table de leadership de VEQ - le 28 janvier 2016
- M. Patrick Kiley – Condoléances à la famille - le 30 janvier 2016
- Rencontre pour l'élaboration de l'ordre du jour – le 3 février 2016
- Rencontre du conseil d'administration de l'ACSAQ – le 5 février 2016
- Tournoi de basketball de la CSCQ – le 14 février 2016
- Renouvellement du contrat de la protectrice de l'élève

16-02.09 **Rapport du Directeur général**

S. Downs
est arrivée à
19 h 13.

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants :

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Semaine de reconnaissance du personnel
- c) Mise à jour sur les négociations

16-02.09

Rapport du Directeur général (continué)

- d) Comité consultatif des élèves
- e) Tournoi de basketball de la CSCQ
- f) Comité de relations de travaux
 - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
 - ii) Direction d'école ou de centre
 - iii) Enseignants
 - iv) Professionnels
 - v) Personnel de soutien

16-02.10

Affaires nouvelles

- a) Dérogation : Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche

ATTENDU QUE, dans le cadre de la fusion des services entre l'École primaire régionale Riverside et l'École secondaire régionale Riverside, il a été décidé que le poste de direction de l'École primaire régionale Riverside serait octroyé chaque année sur une base contractuelle;

ATTENDU QUE M^{me} Michèle Babin a été sélectionnée en bonne et due forme pour le poste de directrice de l'École primaire régionale Riverside, conformément aux modalités de la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche;

ATTENDU QUE M^{me} Michèle Babin a obtenu deux contrats successifs d'un an chacun, et ce, pour les années scolaires 2014-2015 et 2015-2016;

ATTENDU QUE le contrat annuel pour l'année scolaire 2015-2016 se termine le 30 juin 2016;

ATTENDU QUE M. Jamie Kirlin est le directeur de l'École secondaire régionale Riverside depuis le 1^{er} juillet 2013 et qu'il a donc obtenu sa permanence;

ATTENDU QUE, selon les inscriptions enregistrées dans chaque école au 30 septembre 2015, l'allocation provisoire pour l'administration de l'école pour l'année scolaire 2016-2017 (direction et direction adjointe) serait de 1,70 équivalent temps plein (ETP);

ATTENDU QUE la possibilité de transférer une partie de l'allocation d'une autre enveloppe budgétaire permettrait d'augmenter l'allocation pour atteindre l'équivalent de 2 administrateurs d'école à temps plein (1 poste à la direction et 1 poste à la direction adjointe) pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QU'ÉTANT donné l'expérience de deux ans de M^{me} Michèle Babin en tant que directrice de l'École primaire régionale Riverside et dans le but d'assurer une continuité, il est jugé équitable et raisonnable d'envisager d'offrir le poste de directrice adjointe à M^{me} Michèle Babin;

b) Dérogation : Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche (continué)

ATTENDU QUE, pour ce faire et en tant que mesure exceptionnelle, les membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec doivent s'entendre pour déroger à la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche;

ATTENDU QUE la directrice du Service des ressources humaines a expliqué la nature de cette « situation exceptionnelle » au président de l'Association des administrateurs de Central Québec;

ATTENDU QUE le président de l'Association des administrateurs de Central Québec a consulté ses membres et qu'il a confirmé, par écrit, à la directrice du Service des ressources humaines, qu'ils sont, en raison de cette « situation exceptionnelle », en accord avec ladite dérogation;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte, en tant que mesure exceptionnelle et uniquement pour la présente situation, de déroger à la Politique en matière de recrutement, de sélection et d'embauche, et qu'il mandate le directeur général pour nommer M^{me} Michèle Babin à titre de directrice adjointe des écoles fusionnées à compter du 1^{er} juillet 2016.

b) Ouverture de deux comptes bancaires

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec souhaite recevoir des paiements électroniques provenant de parents afin qu'ils puissent s'acquitter des frais de service de garde et de revente, deux nouveaux comptes bancaires doivent être ouverts;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la Commission scolaire Central Québec procède avec l'ouverture de deux comptes bancaires auprès de la Caisse Desjardins Sillery-Saint-Louis-de-France; et

QUE le directeur général, le directeur du service des ressources financières et matérielles et/ou la coordinatrice du service des ressources financières soient autorisés à signer tous les documents au nom de la commission scolaire, conformément aux procédures internes, et d'agir comme seuls signataires.

- c) Exposé du regroupement des commissions scolaires francophones de la région de la Capitale-Nationale et de celle de Chaudière-Appalaches et de la Commission scolaire Central Québec sur le projet de loi n° 86 – Loi modifiant l’organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l’école des lieux de décision et d’assurer la présence des parents au sein de l’instance décisionnelle de la commission scolaire

ATTENDU l’existence du projet de loi n° 86 – Loi modifiant l’organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l’école des lieux de décision et d’assurer la présence des parents au sein de l’instance décisionnelle de la commission scolaire;

ATTENDU QUE la Commission de la culture et de l’éducation organisera des consultations spéciales et des audiences publiques;

ATTENDU QUE les commissions scolaires de la région de la Capitale-Nationale et de celle de Chaudière-Appalaches ne seront pas entendues lors des séances parlementaires;

ATTENDU QU’IL est important que les commissions scolaires aient leur mot à dire, surtout d’un point de vue régional;

Il est PROPOSÉ par S. Burke, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU

D’ADOPTER l’exposé sur le projet de loi n° 86 – Loi modifiant l’organisation et la gouvernance des commissions scolaires en vue de rapprocher l’école des lieux de décision et d’assurer la présence des parents au sein de l’instance décisionnelle de la commission scolaire; et

DE TRANSMETTRE l’exposé à la Commission de la culture et de l’éducation et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Les commissaires E. Paradis et W. Marois se sont abstenues de voter.

- a) Comité exécutif

Aucune rencontre n’a eu lieu.

- b) Comité des parents

Une rencontre a eu lieu le 3 février 2016. S. Nellis a fait un compte rendu de cette rencontre et a mentionné que le principal sujet de discussion avait été le projet de loi n° 86. Il a souligné que le comité de parents avait fait parvenir au Conseil des commissaires une résolution faisant état de leur position par rapport à ce projet de loi.

16-02.11

Rapport des comités (continue)

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 1^{er} février 2016. P. Poulin a fait un compte rendu verbal de la rencontre.

d) Comité consultatif de transport

Une rencontre a eu lieu le 27 janvier 2016. E. Paradis a présenté un rapport détaillé de la rencontre; elle a mentionné que des modifications seraient bientôt apportées à la Politique de transport scolaire.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Aucune rencontre n'a eu lieu. Une rencontre est prévue pour le 26 février 2016.

16-02.12

Association des commissions scolaires Anglophones du Québec

a) Rapport du conseil d'administration

S. Burke a fait un compte rendu de la dernière rencontre du conseil d'administration, tenue le 5 février 2016, et de la présentation de M. Michael Bergman sur le projet de loi n° 86. D. Ford-Caron a invité l'assistance à regarder la baladodiffusion de cette présentation à l'adresse suivante : <http://www.lbpsb.qc.ca/content/webcasting/gesba/gesba.html>. La prochaine rencontre aura lieu en avril.

b) Rapport des comités

Aucun rapport n'a été présenté.

16-02.13 **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 16 mars 2016.

16-02.14 **Période de questions**

a) Public

Aucun public n'était présent.

b) Commissaires

J.-A. Toulouse a parlé de la récente ouverture du Centre de la petite enfance Awash Utamet à Chibougamau; elle s'inquiète des répercussions de l'existence de ce centre sur les inscriptions au programme de maternelle 4 ans à l'École MacLean Memorial. S. Pigeon a dit que G. Farnell et M. Sutherland se pencheraient sur la question de M^{me} Toulouse et y apporteraient des réponses.

16-02.15 **Session à huis clos session**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

16-02.16 **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par J. Rosenhek de lever la séance à 19 h 51.

Sandra Wright Griffin
Secrétaire générale par intérim

Stephen Burke
Président

Adopté le 16 mars 2016.

PAGE ANNULÉE